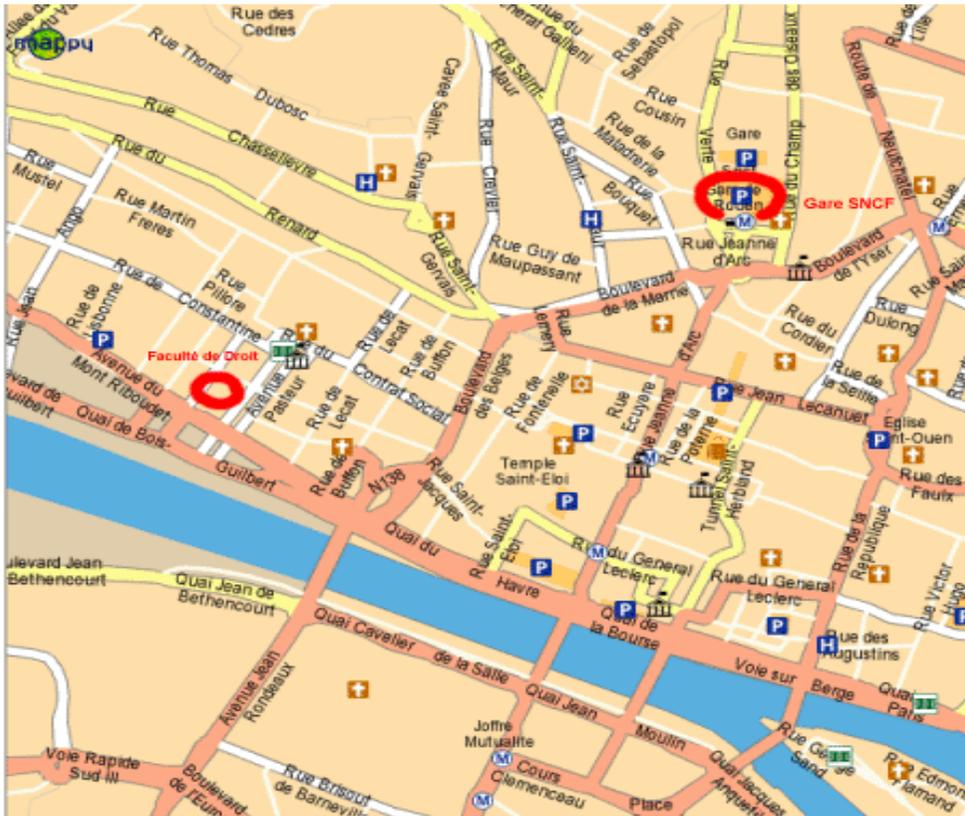


Comment se rendre à la faculté ?



Plusieurs lignes de transport en commun desservent la faculté : lignes T1, T2 et T3

De la gare : prendre le métro jusqu'à l'arrêt « Théâtre des Arts »

Puis une des lignes Teor, (citées ci-dessus) en direction de « Pasteur ».

Il y a peu de places de stationnement autour de la faculté.

## DIVERSITE CULTURELLE ET NUMERIQUE:

promouvoir la mise en œuvre  
de la Convention de l'UNESCO  
sur la diversité des expressions  
culturelles, dix ans après  
son adoption

**11 décembre 2015**

Faculté de droit, 3 avenue Pasteur - Rouen

**9h00 - 12h00**

**9h00 : Accueil**

**9h30 : Ouverture et cadrage**

Les enjeux du numérique et le droit international.

*Anne-Thida NORODOM, Université de Rouen*

La prise en compte des technologies du numérique par la CDEC.

*Lilian RICHIERI HANANIA, Université Paris 1, CEST/USP, Université de Rouen*

**10h00 : Panel 1 : Les enjeux du numérique pour la diversité culturelle.**

Modératrice : Lilian RICHIERI HANANIA

L'économie créative, la convergence technologique et la diversité.

*Rostam NEUWIRTH, Université de Macao*

Les difficultés d'évolution des politiques de soutien, l'exemple de l'audiovisuel.

*Yvon THIEC, Eurocinéma*

La propriété intellectuelle et l'accès à des contenus culturels diversifiés.

*Pascal ROGARD, Société des auteurs et compositeurs dramatiques*

Renforcer les industries créatives avec les nouvelles technologies.

*Luis FERRÃO, Commission européenne, DG communication Networks, Content and technology, Creativity Unit*

**12h00 : Déjeuner**

**13h30 - 17h30**

**Panel 2 : La prise en compte du numérique par les parties prenantes de la Convention.**

**13h30 :** (1ère partie) **L'action au niveau interétatique et étatique.**

Modératrice : Anne-Thida NORODOM

L'adaptation des politiques de soutien au marché du livre numérique en France.

*Rémi GIMAZANE, Ministère de la Culture et de la communication*  
L'influence de la CDEC sur les initiatives du MERCOSUR et de l'OEA en matière de technologie numérique.

*Antonios VLASSIS, Université de Liège*

La promotion de la CDEC à l'ère du numérique par l'Organisation internationale de la Francophonie.

*Toussaint TIENDRÉBÉOGO, O.I.F.*

**15h00 : pause-café**

**15h15 :** (2ème partie) **La diversification des acteurs impliqués.**

Modérateur : Charles VALLERAND, Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

L'élargissement des acteurs gouvernementaux (étatiques et infra-étatiques) et le concept de développement durable : l'exemple du Québec.

*Véronique GUÈVREMONT, Université Laval*

Le rôle de la société civile dans la promotion de la Convention à l'ère du numérique.

*Christine MERKEL, Commission allemande pour l'UNESCO*

La contribution à la diversité culturelle par le secteur privé.

*Pascale THUMERELLE, Vivendi*

**16h45 : Conclusion et clôture.**

*C. VALLERAND, A.-T. NORODOM, L. RICHIERI HANANIA*

